

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan d'accueil et d'hébergement hivernal Maintien du niveau 3 (froid extrême) pour la période du Vendredi 10 Février 2012 soir au Mardi 14 Février 2012 matin inclus

Conformément à la circulaire du 21 octobre 2011 du Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement, et du Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, compte tenu des températures observées et des prévisions de météo France pour les jours à venir, Etienne GUÉPRATTE, Préfet du Gers, a décidé le maintien du **niveau 3 du plan d'accueil et d'hébergement hivernal** du département du Gers (prévisions de températures négatives le jour et inférieures à -10° C la nuit) **du Vendredi 10 Février 2012 soir au Mardi 14 Février 2012 matin inclus.**

Le niveau 3 de ce plan prévoit :

- pour les structures d'accueil professionnalisées, implantées à Auch, l'augmentation de 12 à 18 places de la capacité d'accueil de la Halte de Nuit d'Auch, rue Pagodéoutès, gérée par l'association « Point du Jour »,
- l'ouverture toute la journée de l'accueil de jour d'Auch, Place de la Liberté,
- des demandes de dérogations à la durée maximale d'accueil dans les hébergements de courte durée du département (Emmaüs à Auch-Lamothe, Condom, Eauze, Estang, Fleurance, l'Isle-Jourdain, Marciac, Mauvezin, Mirande, Nogaro, Plaisance, Riscle, Vic-Fezensac).
- la sensibilisation des services de police, de gendarmerie et d'incendie et de secours,
- l'information des établissements sanitaires, afin que ne soient pas considérés comme sortants des personnes sans solution d'hébergement. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire dans les conditions actuelles.
- Mobilisation possible de chambres d'hôtel supplémentaires (Association REGAR et POINT du JOUR) = 2 places (soit 4 places supplémentaires au total en hôtel).

Enfin, il est rappelé qu'en cas de difficulté, le numéro unique à appeler est le **115**, numéro gratuit fonctionnant 24h/24 afin de pouvoir mettre les personnes qui le nécessitent à l'abri.